



LE BULLETIN

DU

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE
RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

n°14 – Eté 2026

L'incertitude des miellées

Varroa : Maîtriser l'infestation

AGEN : Congrès Européen d'Apiculture

Publication des actualités syndicales et apicoles à
destination des adhérents du Syndicat Apicole de la Gironde

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du Syndicat Apicole de la Gironde

Président : Pierre VERGER

Vice-président : Serge BONIFACE

Vice-président : Jérôme CAMELEYRE

Vice-président : Valérie DUPONT

Secrétaire : Patrick ARCHAT

Secrétaire adjointe : Anna VINCENT

Trésorière : Dominique BONIFACE

Trésorière adjointe : Michelle SAUNIER

Administrateur du numérique : Stéphane THERON

Bureau du Rucher école des Sources

Présidente : Valérie DUPONT

Vice-président : Baptiste COUTANCEAU

Vice-président : Pierre VERGER

Secrétaire : Pascale URRUTIGOYTI

Secrétaire adjointe : Anna VINCENT

Trésorière : Michelle SAUNIER

Trésorière adjointe : Dominique BONIFACE

Coordonnateur pédagogique : Valérie DUPONT

Coordonnateur des ruchers : Baptiste COUTANCEAU

Administrateurs : Clément BLANCHET, Catherine BARREAUD, Bernard DOKHELAR, Emile ESPUNA, Yves GUILLEMAUT, Patrick HERRAN, Jean-Michel LAROCHE, Sylvie LESTRADE, Alexandra RINAUDO, Alain TREGAN, Jean-Yves TROUILHE.

Membres cooptés : Patrick ARCHAT, Pascale URRUTIGOYTI, Geoffroy PUEL

Membres d'honneur : Pierre DUCOUT, Wolfgang STELLER

COMITÉ DE RÉDACTION

Les membres du Conseil d'Administration du SAG ont contribué à l'élaboration et à la relecture de ce numéro du Bulletin du SAG pour l'année 2026. Le prochain numéro d'automne est prévu aux alentours de :

- Novembre 2026

Vous souhaitez contacter le comité de rédaction, vous avez des remarques sur un article paru, vous avez un article ou des thèmes à nous proposer ?

Envoyez-nous un message sur l'adresse email contact@sag33.com

AGENDA DU CA

Si vous souhaitez que des sujets soient traités par le Conseil d'Administration du SAG et du Rucher école, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions que nous pourrions inscrire à l'ordre du jour après évaluation de leur intérêt général. Le calendrier prévisionnel des CA pour l'année 2026 est le suivant :

- Vendredi 4 septembre 2026
- Samedi 10 octobre 2026
- Samedi 14 novembre 2026
- Samedi 12 décembre 2026

SOMMAIRE

- Informations syndicales
- Un essaim à la plage
- Un océan de Romarin
- Information du GDASA
- Congrès Européen d'Apiculture
- L'imprévisibilité des miellées
- Vous avez la parole

NOUS CONTACTER



www.sag33.com



[@rucher_ecole](https://www.instagram.com/rucher_ecole)



132, chemin des sources
33610 CESTAS



contact@sag33.com



chaîne YouTube en réflexion

C'est donc ça une belle saison !

Nous nous souviendrons longtemps en Gironde de ce début de saison 2026 comme une saison d'abondance. L'acacia a proposé une belle floraison et a bénéficié des meilleures conditions : pas de pluie pendant la floraison, pas de vent asséchant, pas de gel tardif. Bref une coordination parfaite comme on aimerait en voir plus souvent. Même nos anciens saluent cette année comme une récolte d'acacia exceptionnelle !

Le printemps a laissé place très tôt à un été précoce qui démarre avec des températures caniculaires. Souhaitons que cette chaleur ne grille pas trop vite les ressources nécessaires à nos abeilles.

Ces variations brusques de conditions météo vont désormais devenir la norme, je vous explique mon point de vue au travers d'un article dans ce numéro.

Notre prochain grand rendez-vous sera le Congrès Européen de l'Apiculture à Agen, organisé du 1^{er} au 4 octobre 2026 par l'UNAF et nos voisins de l'Abeille Gasconne. Plus de 200 exposants et 3 salles de conférences permettront de nous retrouver autour des sujets qui nous passionnent. Vous trouverez le détail du programme dans les lignes de ce Bulletin.

Face aux nombreux défis qui touchent aujourd'hui l'apiculture, l'engagement syndical demeure plus que jamais essentiel : Pression du frelon asiatique, conséquences du changement climatique, lutte contre les fraudes sur les miels, évolution des réglementations ou encore difficultés économiques des exploitations. Autant de sujets qui nécessitent une représentation forte et crédible auprès des pouvoirs publics.

Les avancées obtenues ces dernières années, notamment en matière de transparence sur l'origine des miels ou de reconnaissance des enjeux liés à la prédation, sont le résultat d'un travail collectif souvent discret mais indispensable. Elles démontrent que la mobilisation des apiculteurs, lorsqu'elle s'appuie sur des organisations syndicales structurées, peut faire évoluer les décisions au niveau local, national et européen.

Dans ce contexte, chaque adhésion, chaque participation aux réunions, chaque contribution à la vie de notre syndicat renforce notre capacité d'action. Ensemble, nous pouvons défendre nos intérêts, valoriser notre activité et préparer l'avenir d'une apiculture durable, reconnue et respectée.

Pierre VERGER.

UNE BELLE ÉDITION DE LA FÊTE DE L'ABEILLE ET DU MIEL 2026



Nous avons fait le pari cette année d'augmenter le nombre d'exposants et tous sont repartis en fin de journée avec le même mot à la bouche : « à l'année prochaine ! ».

Cette édition 2026 de la fête de l'Abeille et du Miel s'est déroulée sous une chaleur intense. Les bénévoles et de nombreux élèves du Rucher école étaient au rendez-vous pour l'organisation de ce bel événement attendu par le public. Nous notons tout de même une baisse de la fréquentation générale sur l'ensemble de la journée, certainement en lien avec la météo. Mais les visiteurs présents se sont montrés très intéressés par les animations proposées et les stands leur proposant à la vente : des plantes, des produits de la ruche, des illustrations, des plantes aromatiques et médicinales, des glaces, du matériel apicole, des objets en bois, etc.

Les animations planifiées tout au long de la journée ont permis de montrer : l'ouverture d'une ruche dans notre désormais célèbre « volière à abeilles » puis l'extraction du miel et le plaisir de le goûter en sortie d'extracteur.

Encore une belle édition pour cette fête 2026 qui doit son succès à l'implication des bénévoles du Rucher école. Bravo à toutes et à tous et merci aux élèves du Rucher venus en nombre cette année pour prêter main forte.

À l'année prochaine !

L'équipe du Rucher école





LES SCOLAIRES EN VISITE AU RUCHER ÉCOLE

Tout au long de la saison le Rucher école des Sources et du Parc Bordelais reçoit des enfants des écoles du secteur. L'occasion de les éveiller au monde merveilleux de l'abeille et des pollinisateurs. Ce vendredi 24 avril, ce sont les élèves de l'école primaire d'Oscar Auriac CP, CE1 48 élèves, en compagnie de 2 enseignantes et 6 accompagnateurs. Ces photos nous ont été communiquées par les deux Enseignantes : Marie et Eve.





APICULTRICES ET APICULTEURS : DEMANDEZ À VOS ÉLU.ES LOCAUX DE S'OPPOSER AU RETOUR DES NÉONICOTINOÏDES

Moins d'un an après la censure par le Conseil constitutionnel de la réautorisation de l'acétamipride, plusieurs sénateurs ont amendé la proposition de loi avec l'intention de réautoriser deux pesticides de la famille des néonicotinoïdes : l'acétamipride et le flupyradifurone lors de l'examen de la loi d'urgence agricole au Sénat.

Pourtant, l'an dernier, plus de 2,1 millions de personnes se sont mobilisées pour défendre la santé de nos cheptels, face au retour de ces pesticides particulièrement dangereux pour les pollinisateurs, l'environnement et la santé humaine. Comme vous le savez, les effets des néonicotinoïdes sont largement documentés, de multitudes études démontrant les effets délétères des néonicotinoïdes sur la biodiversité, tout particulièrement sur les abeilles et les insectes dans leur ensemble même à très faible dose.

Aujourd'hui, l'UNAF a besoin de votre aide pour faire entendre à nouveau cette mobilisation citoyenne des apicultrices et apiculteurs.

À quelques mois des élections sénatoriales, les maires et élu.es départementaux et régionaux disposent d'un rôle particulier : ils sont les principaux grands électeurs qui éliront les sénateurs. Une tribune est actuellement ouverte à leur signature pour appeler les sénateurs à rejeter le retour des néonicotinoïdes.



Nous vous invitons à contacter les élu.es de votre commune, de votre département ou de votre région afin de leur demander de signer cet appel.

Vous pouvez interpellier le maire de votre commune grâce à cet outil pour l'inviter à signer la tribune : <https://shaketonpolitique.org/interpellations/maires-pesticides/>

Vous trouverez dans ce kit :

- un courrier type à personnaliser et envoyer aux élu.es locaux ;
- la tribune des grands électeurs contre les néonicotinoïdes ;

Chaque message envoyé peut contribuer à obtenir une nouvelle signature et à renforcer la pression des apicultrices et apiculteurs avant le débat au Sénat.

Merci pour votre mobilisation,

Christian PONS

Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française



RÊVE DE PAYSAGES GIRONDE 2050

Le projet Rêve de Paysage bat son plein. Les bénévoles du Syndicat Apicole de la Gironde assurent chaque mois les prélèvements à destination du laboratoire Apilab :

- Prélèvement de miel dans les ruches témoins
- Prélèvement dans les ruches à bourdons
- Prélèvements de fleurs dans l'environnement du Rucher

Pendant ce temps, la première vague de notre océan de romarin se dessine. La campagne de bouturage est lancée et nous comptons également passer une commande complémentaire afin d'assurer une belle surface de plantation. La plantation aura lieu sur un site encore gardé secret du Parc de Monsalut.

Enfin une commande de 274 pieds a été passée à la pépinière du Tescou (Paul Bourcier) afin de préparer la campagne plantation de cet automne, toujours sur le site pilote de Cestas.



Depuis plus de 25 ans, le spécialiste du matériel apicole et du sirop de nourrissage

Equiptement de l'apiculteur



Ruches et ruchettes



Accessoires de la ruche



Miellerie



Au rucher



Conditionnement



Produits de la ruche



API DISTRIBUTION : 4 magasins dans le grand Sud-Ouest

4, av. du Docteur Schinazi
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
64230 Lescar
Tél. 09 83 47 47 71

3, av. de la Saudrune
31120 Portet-sur-Garonne
Tél. 05 61 72 85 95

Z.A.C. Le Rouge
47510 Foulayronnes
Tél. 05 53 71 72 59

www.apidistribution.fr

VICTOIRE DE LA DIRECTIVE « PETIT-DÉJEUNER »

La directive européenne « Petit-Déjeuner » 2024/1438 constitue une réforme importante pour le secteur apicole européen et représente l'aboutissement de plus d'une décennie de mobilisation en faveur d'une meilleure transparence sur les miels commercialisés dans l'Union européenne. L'article retrace les différentes étapes de ce long combat mené par les apiculteurs, leurs organisations professionnelles et plusieurs responsables politiques européens afin de mieux informer les consommateurs et de lutter contre les fraudes.

Depuis de nombreuses années, les producteurs dénonçaient les limites de la réglementation existante, qui autorisait l'utilisation de mentions très générales telles que « mélange de miels originaires de l'UE et non originaires de l'UE ». Cette pratique empêchait les consommateurs de connaître précisément l'origine du produit acheté et favorisait l'importation de miels à bas coût, parfois soupçonnés d'être falsifiés ou mélangés à des sirops de sucre.

L'article souligne le rôle déterminant du rapport présenté en 2016 par le député européen Norbert Erdős, qui a mis en lumière l'ampleur des problèmes de

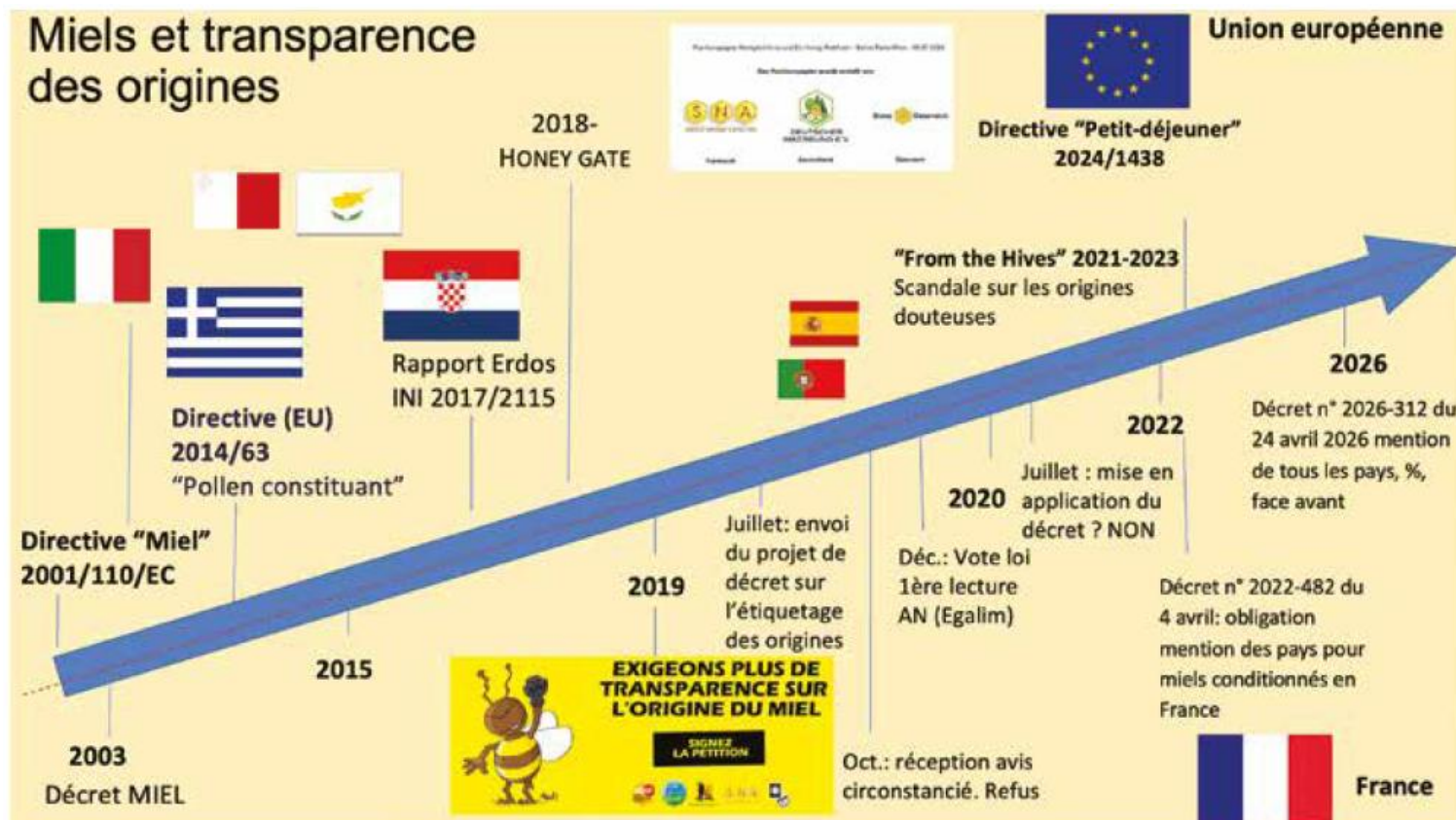
fraude et le manque de moyens de contrôle. Ce rapport a servi de point de départ à une série d'initiatives politiques et techniques destinées à renforcer la traçabilité du miel au sein du marché européen.

La nouvelle directive introduit plusieurs mesures majeures. À partir de 2026, les emballages de miel contenant des mélanges devront indiquer clairement tous les pays d'origine, classés selon leur importance dans la composition du produit, avec la mention de leur pourcentage respectif. Les formulations vagues disparaîtront progressivement. Le texte prévoit également la création d'outils européens communs pour améliorer la détection des fraudes, notamment des méthodes d'analyse harmonisées et un laboratoire de référence spécialisé.

Selon l'article, cette évolution constitue une victoire significative pour les apiculteurs et les consommateurs. Elle devrait permettre une meilleure valorisation des productions authentiques, restaurer la confiance dans le marché du miel et renforcer la lutte contre les pratiques frauduleuses, même si son succès dépendra de l'efficacité des contrôles mis en place par les États membres.



SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE



MERCREDI 26 JUIN 2024,

En fin de matinée, un collègue m'appelle, après avoir été contacté par les Maîtres Nageurs Sauveteurs du poste de secours de la plage du petit Nice.

Je précise que je travaille à l'Office National des Forêts en tant que technicien de terrain et que les zones d'accueil du public au sud de la dune du Pilat sont en forêt domaniale dont nous avons la gestion.

Des abeilles auraient profité que des plagistes ont laissé leur parasol sans surveillance pour s'y accrocher !



Habitué à avoir des informations parfois douteuses, je ne déclenche pas tout de suite le plan ORSEC...

C'est le début de l'été, pas encore la grosse affluence, j'imagine aller y faire un saut dans l'après-midi pour éclaircir cette histoire.

Nouvel appel du poste directement à moi cette fois, pour savoir si le « sauvetage » arrive.



Cette fois, même si cela me semblait vraiment improbable, je me dis qu'il faut y aller et amener ce qu'il faut pour l'éventuelle cueillette.

Arrivé sur place, l'incroyable est bien réel, un petit essaim est bien sous un parasol dont les propriétaires sont déjà partis, ne voulant sans doute pas partager l'ombre avec les squatteuses, et aussi, probablement pas habillés pour récupérer leur bien sans risquer quelques piqures...

Finalement, heureusement que j'avais amené ce qu'il fallait pour cueillir très facilement cet essaim facétieux, sous l'œil à la fois amusé et incrédule des autres plagistes !

J'étais accompagné d'un collègue et nous avons tous les deux des stagiaires de BTSA gestion forestière. Ils se souviendront longtemps de cette action, illustrant bien la diversité des « missions » des agents du service public forestier...

Fabrice CARRE.



Un Océan de Romarin

Vous aussi, participez au projet Rêve de Paysages 2050

Rêve
de Paysages
Gironde
2050

Vous avez du romarin dans votre jardin ? Faites des boutures et faites-en don au Syndicat Apicole de la Gironde dans le cadre du projet de densification des ressources mellifères.

Une vaste opération de plantation aura lieu au mois de novembre à Cestas sur une parcelle dédiée dans le but de dessiner un Océan de Romarin !

Indiquez-nous sur contact@sag33.com votre quantité de boutures, nous referons un comptage précis à l'arrivée de l'automne.

Nous comptons sur vous !



Rendez-vous cet automne avec vos boutures



VARROA DESTRUCTOR : MAÎTRISER L'INFESTATION DE SES COLONIES

Le varroa : Pourquoi et comment évaluer le niveau d'infestation de mes colonies ?

Le varroa depuis les 1ères observations en Alsace en 1982 est désormais un parasite endémique des élevages. Son aire d'extension a même gagné en 2021 des zones indemnes jusqu'alors en France (exemple : l'Ile d'Ouessant ou l'Ile de la Réunion)

Sa présence est observable sur les abeilles (varroas phorétiques) ou dans le couvain operculé où il se reproduit ; les fondatrices varroas ont une préférence pour le couvain de faux-bourdons mais parasitent le couvain d'ouvrières s'il n'y en a pas ou peu. Plus il y a de couvain, plus la proportion de varroas est importante.

Pourquoi effectuer une évaluation ?

- A partir d'un certain niveau d'infestation, le varroa devient préjudiciable pour la colonie (à la sortie de l'hiver, on considère qu'il ne doit pas y avoir plus de 50 varroas dans une colonie),
- Pour savoir si un traitement médicamenteux ou une méthode biotechnique¹ doivent être mis en place,
- Pour vérifier si un traitement a été efficace.

Quand dois-je faire des mesures ?

Il est préconisé à minima de faire une évaluation :

- à la sortie de l'hiver pour s'assurer que le niveau de varroas est suffisamment bas pour débuter la saison, et le cas échéant traiter avant la miellée de printemps (et vérifier l'efficacité du traitement 15 jours après),
- avant le traitement de fin de saison (été) et 15 jours après le traitement afin d'évaluer l'efficacité de ce dernier.

Avec le comptage des varroas, je comprends mieux ce qui se passe dans mes colonies, je mets en place une stratégie de lutte et j'évalue son efficacité. Enfin, j'anticipe des problèmes éventuels en cours de saison !

Quelles sont les méthodes de comptage ?

Il existe plusieurs méthodes de comptage des varroas mais deux sont très utilisées :

- le dénombrement des chutes naturelles (sur langes graissés),
- le calcul du taux d'infestation des abeilles adultes.

1) Dénombrement des chutes naturelles de varroas

Les chutes naturelles de varroas correspondent aux varroas éliminés par les abeilles lors des épouillages, et à ceux qui tombent au moment de l'émergence des jeunes abeilles.



Crédit Valérie Breton

Mise en place d'un lange graissé sous le plancher grillagé d'une ruche pour dénombrement des mortalités naturelles de varroas

¹: On appelle « méthode biotechnique » les méthodes permettant de faire baisser le nombre de varroas dans la colonie : élimination du couvain de faux-bourdons, formation d'essaims artificiels, suppression de couvain...

Il s'agit de placer une plaque fine blanche à la dimension de la ruche sous le fond totalement grillagé. Elle sera graissée (saindoux, huile de lin,...) et laissée 24 à 48h (pas plus pour faciliter le comptage et éviter le biais du fait des fourmis friandes de varroas !). Ce premier comptage sera renouvelé au moins 3 à 5 fois (la chute des varroas n'étant pas régulière) à la suite. On ne compte que les varroas femelles colorées (brun acajou).

A l'issue de cette période de comptage (au moins sur 6 jours, idéalement 10 à 15 jours qui correspondent à un cycle de couvain operculé d'ouvrières ou de faux-bourçons), on fait une moyenne des chutes de varroas par jour et on compare avec une grille de lecture et aide à la décision pour un traitement car il y a une forte corrélation entre les chutes journalières et la population de varroas) :

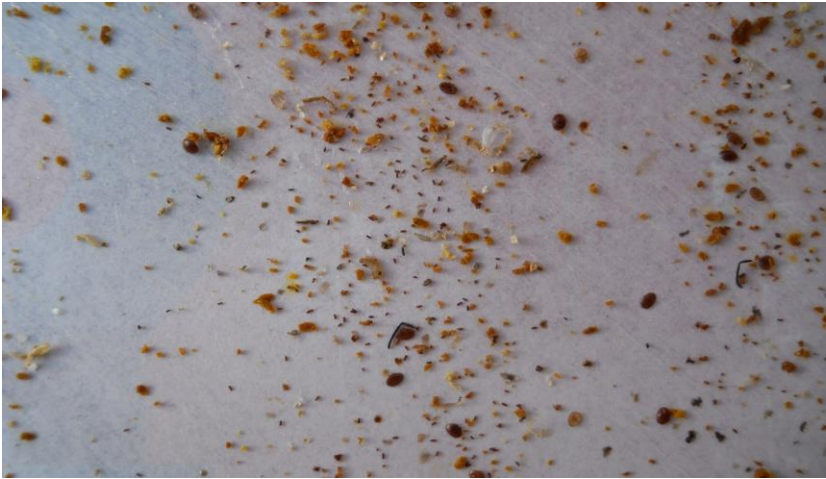
Saison	Chute journalière	Que dois-je faire ?
Sortie hivernage	> 1 varroa/jour	Traiter (médicament) ou mettre en place une méthode biotechnique
Printemps	> 3 varroas/jour	Traiter ou mettre en place une méthode biotechnique
Milieu été	> 16/jour	Traitement urgent
Fin de saison, après le traitement de fin d'été	> 1 varroa/jour	Traitement hivernal avec un médicament à base d'acide oxalique

Evidemment, ce tableau doit être interprété selon la force de la colonie, la qualité d'épouillage des abeilles et n'est pas fiable si la colonie s'effondre. Il est préférable aussi d'intervenir avant que les chutes de varroas ne soient trop importantes.

Facile à mettre en œuvre, cette méthode n'est pas destructive, non invasive (pas besoin d'ouvrir) et détecte les faibles infestations (sortie hivernage, printemps). De plus elle peut être utilisée toute l'année.

2) Calcul du taux d'infestation

Contrairement à la 1ère méthode qui compte les varroas phorétiques mais aussi les varroas morts, on va s'intéresser uniquement aux varroas accrochés aux abeilles (phorétiques).



Crédit Valérie Breton

La méthode consiste à prélever 200 à 300 abeilles sur des cadres de couvain ouvert et fermé, dans un bocal de 250 ml muni d'une grille de tamis avec des mailles de 2 à 3 mm (il existe dans le commerce des bocaux spécifiques) ; on évite bien sûr de prélever la reine car elle risque de ne pas apprécier la manipulation ; pour récupérer les ouvrières, on effleure les cadres de haut en bas avec le pot (voir schéma). Il est possible aussi de secouer les abeilles, sans la reine, dans un couvercle de ruche et d'en prélever la quantité nécessaire.

Après avoir collecté 200 à 300 abeilles (300 abeilles correspondent à 120 ml ou 30 g), il existe plusieurs moyens de séparer les varroas des abeilles : sucre glace, alcool ou CO2. Pour un comptage au rucher, l'utilisation de sucre glace ou de CO2 est conseillée.

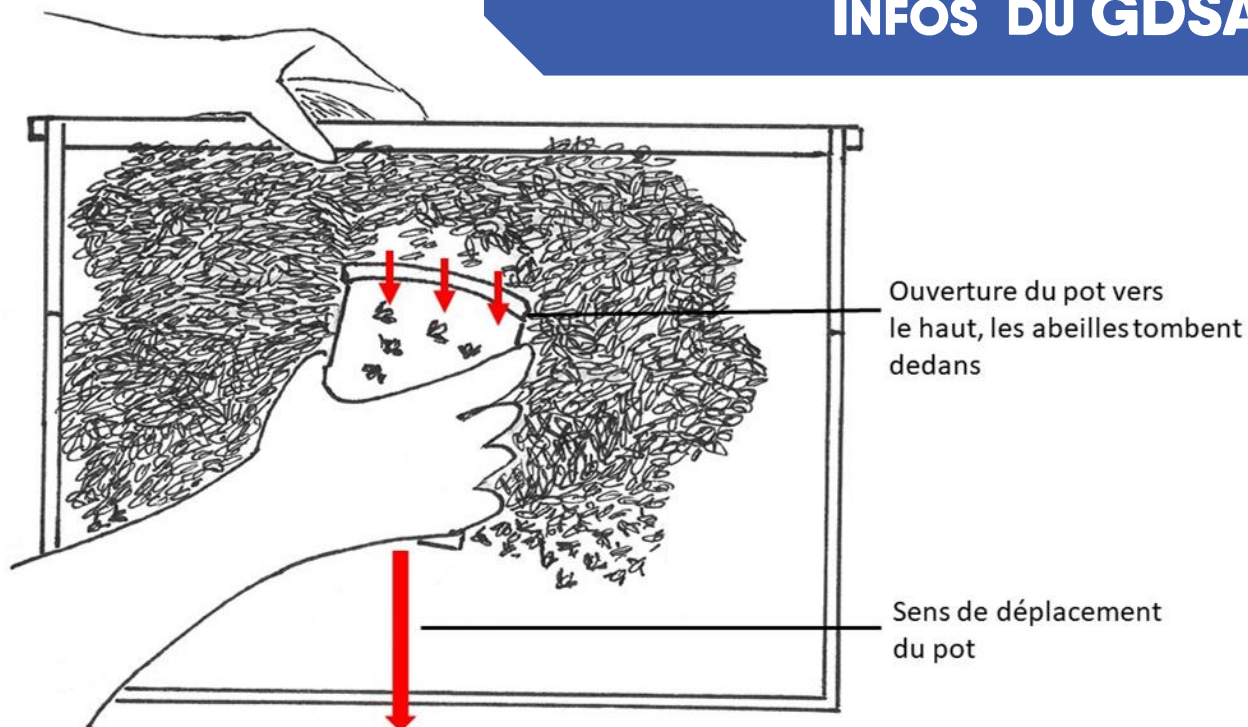
Exemple : la méthode du sucre glace .

On verse 1 cuillère à soupe de sucre glace dans le bocal avec les abeilles (photo 1). On roule le bocal pour recouvrir uniformément les abeilles (photo 2), on peut secouer légèrement et puis laisser reposer pendant 2 à 3 minutes pour que les varroas se détachent. Ensuite on secoue le bocal (photo 3) au-dessus d'une assiette blanche remplie d'un peu d'eau pour dissoudre le sucre et voir les parasites, le couvercle grillagé avec des mailles de 2 à 3 mm permettant de saupoudrer le sucre et les varroas décrochés des abeilles .

Enfin on remet les abeilles dans la ruche sur le dessus des cadres (photo 4). On compte les varroas noyés dans l'assiette (varroas portés par 200 ou 300 abeilles² selon le prélèvement que l'on a effectué) et on calcule le pourcentage (ou taux) d'infestation :

n varroas phorétiques/ nombre d'abeilles X 100





Prélèvement d'abeilles sur un cadre de couvain ouvert pour dénombrement de varroas phorétiques. On déplace le pot destiné à recueillir les abeilles de haut en bas en effleurant délicatement les abeilles avec le haut du pot.

Crédit Valérie Breton

Etapas du roulement au sucre glace (Crédit G. Durand)

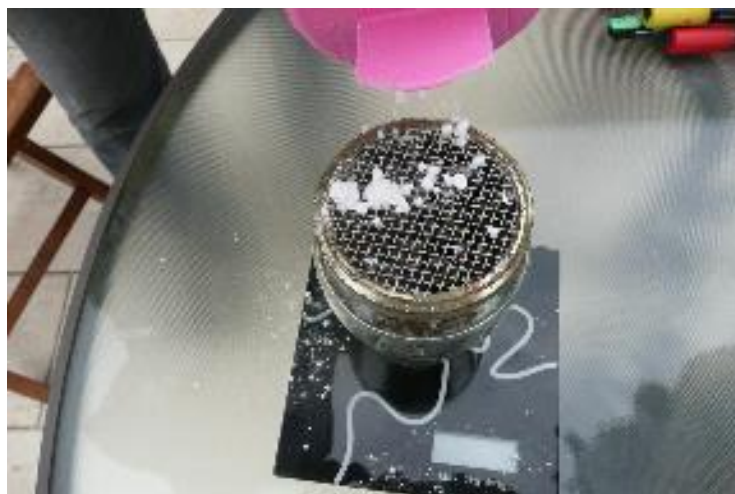


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Saison	Niveau d'infestation	Actions
Début de printemps	< ou = 0,3%	Très bien
En saison entre 2 miellées	3 à 5%	Mesures préventives (méthodes biotechniques)
	> ou = 5%	Traiter
Fin été	< ou = 1,5%	Attendre le traitement d'automne
	> ou = 2%	Traiter
Fin de saison	Plus de 0,3%	Traitement hivernal avec un médicament à base d'acide oxalique

(exemple : 15 varroas sont comptés dans l'assiette, ils parasitaient 300 abeilles, on a donc un parasitisme de $15/300 = 5$ varroas pour 100 abeilles).

La méthode au CO₂ : Le principe est le même, on prélève 300 abeilles sans la reine. On injecte du CO₂ dans le bocal (il existe des bocaux adaptés dans le commerce avec des injecteurs à CO₂). Le CO₂ endort abeilles et varroas et permet de détacher les parasites du corps des abeilles. En secouant le bocal muni d'un tamis, on récupère sur une assiette blanche les varroas. On procède comme précédemment pour calculer le taux d'infestation.

Ces méthodes, peu destructrices (la majorité des abeilles survit aux manipulations), faciles à mettre en œuvre, restent moins précises que celle avec lange graissé et restent à privilégier sur les périodes où le couvain est important (printemps, été) et les prélèvements d'abeilles faciles. A son avantage, le résultat est immédiat après 1 seule ouverture de la ruche.

3) Il existe une autre méthode de comptage plus contraignante et destructrice : le comptage sur couvain operculé. Pour l'effectuer, on compte dans 100 alvéoles, le nombre de larves infestées : si plus de 5% de nymphes dans le couvain mâle (ou 10% dans le couvain d'ouvrières) sont parasitées, il faut intervenir.

Cela dépend de la taille du rucher. Pour des petits ruchers jusqu'à 5 colonies, je fais l'évaluation sur toutes les ruches. Entre 6 et 20, je peux me limiter de 5 à 8 ruches. Puis pour les plus gros ruchers (plus de 20 colonies), je teste sur 4% de l'effectif de ruches par rucher avec au minimum 8 ruches. Je choisis toujours les colonies les plus fortes pour ces évaluations.

Conclusion

Le varroa a un effet délétère sur les colonies d'abeilles et il multiplie et transmet des virus qui potentialisent ses actions. Aujourd'hui, on constate des mortalités de colonies moyennement parasitées, du fait de l'action de ces virus. De plus l'efficacité de certains médicaments diminue, probablement à cause de l'apparition de résistances à leurs principes actifs.

Savoir estimer l'infestation par les varroas dans ses colonies devient une pratique incontournable pour une bonne maîtrise de ce parasite.

Tous sur les langes et les shakers pour lutter contre ce principal fléau mondial des abeilles !

Pour avoir plus de précisions sur ces méthodes d'évaluation du niveau d'infestation, n'hésitez pas à consulter le document sur le site de la FNOSAD LSA :

fnosad-lsa.fr/fileadmin/GUIDES_fnosad_varroa_et_varroose.pdf

Dois-je le faire l'évaluation sur toutes mes colonies ?

Valérie BRETON Vétérinaire GDSA33
Hugues LEFER Président GDSA33

² : Selon les contenants dont on dispose (pots achetés dans le commerce ou fabriqués par l'apiculteur), on prélèvera 200 ou 300 abeilles de manière à en avoir suffisamment pour avoir une estimation correcte du nombre de varroas dans l'échantillon.

CONGRÈS EUROPÉEN D'APICULTURE



Du 1^{er} au 4 octobre 2026

ENSEMBLE, PRÉPARONS L'AVENIR !

- Conférences
- Exposition
- Salon professionnel
- Animations



AGEN AGORA (47)
PARC DES EXPOSITIONS



Renseignements :
contact@beecomeagen2026.fr



www.agen.fr

Congrès européen de l'apiculture à Agen les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre 2026

Programme des conférences et des tables rondes

Du 1^{er} au 4 octobre 2026, le parc des expositions d'Agen deviendra la capitale européenne de l'apiculture. Pendant quatre jours, plus de 200 exposants et 10 000 visiteurs se réuniront pour partager, innover et célébrer la passion des abeilles. Durant ces quatre jours, Agen bruissera comme une ruche en pleine miellée ! Convivialité, sérieux, échanges et partage sont et seront les maîtres mots de cette manifestation.



Jeudi 1^{er} octobre 2026

SALLE AGORA

Horaires	Thème	Intervenants
14h00-16h00	- Santé de l'Abelle : lutte contre <i>Varroa</i>, <i>Tropilaelaps</i>, besoins en eau de la colonie - La lutte contre <i>Varroa</i> en Suisse	Économie de la ressource en eau chez l'abeille mellifère : Pierre Le Bivic, ingénieur d'études en apidologie. <i>Tropilaelaps</i> : détection et prévention d'une menace émergente pour l'apiculture mondiale : Maggie Gill, entomologiste et apicultrice.
16h30-18h30	Pesticides, abeilles, environnement	- Bernard Fau, avocat spécialiste du combat contre les pesticides. - Jean-Marc Bonmatin, chercheur au CNRS. - Philippe Grandcolas, directeur scientifique adjoint du CNRS. - Noa Simon, directeur scientifique et chef de projet chez BeeLife (Coordination européenne de l'apiculture). - Dr Michel Campano, co-président de l'AMLP.

AMPHITHÉÂTRE

14h00-15h00	APicité® et ASE® : valorisation de ce qui se fait avec les communes et partenaires ASE®	- Olivier Grima, président de l'agglomération d'Agen. - Abeille, Sentinelle de l'Environnement® : Urbasolar et Virtuo. - APicité® : communes de Villeneuve (AC) et Boé.
16h00-17h00	Résultats de l'Enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles (ENMHA) pour l'hiver 2025-2026	Carole Forfait, épidémiologiste pour la plate-forme ESA.

SALLE CONNEXION

14h00-15h00	Les enjeux syndicaux avec différents représentants de l'apiculture	- Christian Pons, président de l'UNAF, apiculteur dans l'Hérault. - Yves Delaunay, vice-président de l'UNAF, apiculteur professionnel en Corrèze.
15h00-16h00	La marque GRF Gelée Royale Française : un gage de qualité	Anais Rilcy, animatrice communication et qualité au GPGR.
16h00-16h45	L'adaptation au changement climatique	- Anne Lavalette, ingénieure-chercheuse en sciences du bois. - Emmanuel Ruffio, ingénieur-chercheur en thermique, matériau, électronique. - Anna Dupleix-Marchal, ingénieure-chercheuse.
16h45-17h45	Séance ciné-club-archives Apistoria : « La cité des abeilles »	- Michel Laporte, trésorier d'Apistoria, bénévole à la Coopérative des producteurs de miel du Puy-de-Dôme, référent frelon GDSA63, apiculteur dans le Puy-de-Dôme. - Christophe Perrier, adhérent d'Apistoria, médecin urgentiste.

Vendredi 2 octobre 2026

SALLE AGORA		
Horaires	Thème	Intervenants
9h00-10h30	Table ronde sur les marchés du miel français et mondial et lutte contre l'adulteration	- Thomas Decombard, président d'Apidis. - Christian Pons, président de l'UNAF, apiculteur dans l'Hérault. - Norberto Luis Garcia, Universidad Nacional del Sur, Bahía Blanca (Argentine), président de la commission économique d'Apimondia. - Etienne Bruneau, ingénieur agronome et licencié en administration d'entreprises, vice-président de BeeLife.
10h45-12h30	Table ronde sur l'apiculture et la Communauté européenne : nouvelle PAC, mesures de soutien à l'apiculture, réglementation	- Noa Simon, directeur scientifique et chef de projet chez BeeLife (Coordination européenne de l'apiculture). - Mario Kalvet, président de l'EPBA (AC). - Eric Sargiacomo, député européen français membre du groupe des Socialistes & Démocrates au Parlement européen depuis 2024. - Gaëlle Marion, responsable France Nouvelle PAC (AC). - Stanislas Jas, COPA-COGECA.
14h00-16h15	Sélection, élevage	- Wendy Pfauwadel, vice-présidente de l'ANERCEA et apicultrice en Moselle. - Julie Laur, GAEC de la Chouette. - Ermanno De Chino, apiculteur-éleveur en Sicile.
16h30-18h00	Apithérapie, en partenariat avec l'AFA	Pr Mesbah Lahouel. Quand les abeilles inspirent la science, la propolis un enjeu pour demain : Florent Rouvier, ingénieur-chercheur à l'Observatoire français d'apiculture, doctorat au sein du Laboratoire membranes et cibles thérapeutiques, UMR-MDI.

AMPHITHÉÂTRE		
9h00-10h15	Biologie de l'abeille : les abeilles ont-elles la bosse des maths ?	- Aurore Abaguès-Weber, chercheuse en neurosciences cognitives et éthologue française. - Catherine Macri, neurosciences Ph.D., ICON team (M. Giurfa), IBPS-NeuroSU (Paris Sorbonne) & CBI-CRCA (Toulouse university).
10h30-11h30	La ruche basse consommation	Damien Mérit, Abeille héraultaise, apiculteur-éleveur à Castres.
11h45-12h45	Maîtrise des mortalités hivernales : méthodes et résultats	Gilles Grosmond, docteur vétérinaire, auteur d'un livre et de nombreux articles sur les solutions alternatives en santé animale.
13h00-13h30	Traitement Varroa en Suisse	Francis Saucy, président de la Société romande d'apiculture.
14h00-15h00	Les innovations de Jacques Kemp	Jacques Kemp, membre d'honneur de l'UNAF, apiculteur dans les Yvelines.
15h15-16h15	Lutter contre le varroa : résultats des suivis d'efficacité des médicaments de lutte contre le varroa	- Florentine Giraud, vétérinaire chargée de projet à la FNOSAD et rédactrice à <i>La Santé de l'Abeille</i>. - Mickaël Throude, chercheur en biologie moléculaire.
16h30-17h30	La nutrition : premier rempart sanitaire de la colonie	Abderrahim Hammaïdi (AC), responsable technique chez Vêto-pharma, docteur vétérinaire diplômé en apiculture et pathologies apicoles (DIE).
17h45-18h30	Conscience de l'abeille, peur de l'abeille	Catherine Macri, docteur en neuro-éthologie, IBPS-NeuroSU (Sorbonne) & CBI-CRCA (Toulouse).

Congrès européen de l'apiculture à Agen les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre 2026

Vendredi 2 octobre 2026

SALLE CONNEXION		
Horaires	Thème	Intervenants
9h00-09h45	Des fleurs aux décisions : structurer l'action pour la biodiversité	Fabien Kouachi, directeur des partenariats à l'Observatoire français d'apiculture.
10h00-10h45	Apiflordev : les différents modèles de ruches utilisés en Afrique, ruches type kényane tressées avec les pygmées Baka au Cameroun	- Alain Chevalier, président d'Apiflordev. - Florent Huard, apiculteur professionnel bio en ruches kényanes dans les Hautes-Pyrénées.
11h00-11h45	La création de revenus apicoles pour les femmes ilbanaises, formation complète de 24 apicultrices	- Francine Vanlerberghe (AC), apicultrice (AC). - Paul Bonnaffé, apiculteur professionnel dans le Vaucluse, spécialisé dans l'activité de pollinisation.
12h00-12h45	Créer, valoriser et inspirer : une vie au service de la ruche	Anne-Virginie Schmidt, entrepreneure, autrice et cofondatrice des Miels d'Anicet.
14h00-14h45	L'utilisation des balances en apiculture	- Christian Lubat, président et cofondateur de BeeGuard. - Paul Fert, apiculteur professionnel dans le Béarn, président du Syndicat apicole des Pyrénées-Atlantiques.
15h00-15h45	L'apiculture solidaire et la protection forestière dans la région des plateaux au Togo	- Jean-Pierre Vincent (AC), vice-président d'Apiflordev. - Philippe Kindts (AC), vice-président d'Apiflordev.
16h00-16h45	Conférence e-facturing	Jean-Marc Romilly (C), expert-comptable et commissaire aux comptes.
16h45-17h30	Conférence : « Quand les apiculteurs bâtissent pour leurs abeilles »	- Bernadette Laporte, présidente d'Apistoria, apicultrice dans le Puy-de-Dôme. - Nataly Perrier, co-présidente d'Apistoria, administratrice de la Coopérative des producteurs de miel du Puy-de-Dôme, apicultrice dans le Puy-de-Dôme.
17h45-18h30	Agroforesterie : une agriculture dans les règles de l'arbre, pour produire plus... et polliniser les territoires	Fabien Balaguer, directeur exécutif de l'Association française d'agroforesterie.



Samedi 3 octobre 2026

SALLE AGORA

Horaires	Thème	Intervenants
9h00-10h30	Table ronde sur la pollinisation	- Anamso (AC). - Paul Bonnaffé, apiculteur professionnel dans le Vaucluse, spécialisé dans l'activité de pollinisation. - Fani Hatjina, Honey Bee Health Expert Research Director of Institute of Animal Science- Elgo'Dimitra'Chair of Apimondia Scientific Commission of Bee HealthChair of Board of International Bee Research Association (IBRA). - Fabrice Requier, directeur de recherches IRD à UMR évolution, génomes, comportement et écologie (université Paris-Saclay, CNRS, IRD), Gif-sur-Yvette, France. - Bertrand Schatz (AC), directeur de recherche au CNRS, CID 52.
10h45-12h30	Table ronde sur la lutte contre le frelon asiatique	- Fabrice Requier, directeur de recherches IRD à UMR évolution, génomes, comportement et écologie (Université Paris-Saclay, CNRS, IRD), Gif-sur-Yvette, France. - Xesus Feas, chercheur et vétérinaire espagnol, organisation AVESPA. - Jacques Kemp, membre d'honneur de l'UNAF et apiculteur dans les Yvelines. - Francois Delaquaize, ministère de la Transition écologique. - Michel Masset, sénateur. - Christian Pons, président de l'UNAF, apiculteur dans l'Hérault. - Gérard Bernheim, président du GDSA 77 (groupe de défense sanitaire apicole de Seine-et-Marne).

AMPHITHÉÂTRE

9h00-10h15	Les moyens de lutte contre le frelon asiatique	- Frédérique Ripet, apicultrice passionnée, fondatrice d'Api & Bee. - Jacques Kemp, membre d'honneur de l'UNAF, apiculteur dans les Yvelines. - Xavier Dumont, apiculteur en Haute-Garonne (AC). - Eric Montentoux ou Philippe Grégoire, GDSA (modérateur) (AC).
10h30-11h15	L'abeille noire	- Roderick Wheatley, trésorier de l'UNAF, sélectionneur et éleveur d'abeilles noires dans le Pays d'Auge, Calvados. - Daniel Viel, apiculteur. - Mathilde Raimond-Cagnato, présidente de la FedCAN, déléguée du Conservatoire des races d'Aquitaine. - Gabrielle Soland, spécialiste de la diversité génétique de l'abeille domestique (AC).
11h30-12h30	Interrelations entre les abeilles mellifères et sauvages : leur dépendance vis-à-vis des ressources alimentaires	Fani Hatjina, Research Director of Institute of Animal Science.
14h00-15h45	Tenter de s'adapter à l'impact climatique en apiculture	Les microplastiques, une bombe à retardement : - Etienne Bruneau, ingénieur agronome et licencié en administration d'entreprises, vice-président de BeeLife. - Fani Hatjina, Research Director, Director of Institute of Animal Science. L'apiculture en zone aride : - Zahira Nedjraoui. - Anne Lavalette, ingénieure-chercheuse en sciences du bois. - Emmanuel Ruffio, ingénieur-chercheur en thermique, matériau, électronique. - Anna Dupleix-Marchal, ingénieure-chercheuse.

Congrès européen de l'apiculture à Agen les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre 2026

Samedi octobre 2026

AMPHITHÉÂTRE		
Horaires	Thème	Intervenants
15h45-16h00	Présentation du congrès Apimondia de Dubaï et l'apiculture en zone aride	Zahira Nedjraoui (C). Retirer (C)
16h15-17h15	Air des ruches	• Lilian Ceballos (AC), pharmacologue, chercheur et auteur. • Patrice Percie du Sert, chef d'entreprise, chercheur, apiculteur, enseignant. • Caroline Granzeria, administratrice de l'UNAF, apicultrice, naturopathe.
17h30-18h30	Apiculture transhumante et apiculture sédentaire	• Thierry Fedon, apiculteur dans le Limousin (AC). • François Peyrac (AC), apiculteur dans l'Aveyron, membre des Compagnons du Miel (AC).

SALLE CONNEXION		
9h00-10h00	Alimentation de l'abeille et substituts de pollen	Gilles Grosmond, docteur vétérinaire, auteur d'un livre et de nombreux articles sur les solutions alternatives en santé animale.
10h00-10h45	Les abreuvoirs au rucher : « L'eau en apiculture : entre besoin essentiel et astuces pratiques »	Paul Fert, apiculteur professionnel dans le Béarn, président du Syndicat apicole des Pyrénées-Atlantiques.
11h00-11h45	Cuisiner au rythme des abeilles : quand le miel inspire la cuisine	Anne-Virginie Schmidt, autrice, conférencière et cofondatrice des Miels d'Anicet.
12h00-13h00	Les produits de la ruche pour la santé et le bien-être	Apiculteurs et transformateurs : révéler ensemble toute la richesse de la propolis : • Simon Bernard, président-directeur général d'Apimab. • Ballot-Flurin.
14h00-15h00	L'apiculture en Outre-mer, au Sénégal : « A la découverte des miels de La Réunion : origine, qualité et vertus naturelles »	Jimmy Chane-Ming, chimiste analytique.
15h15-15h45	Les miels en Afrique du Sud	Natasha Lyons, apicultrice.
16h00-16h45	Sauvegarde des abeilles locales <i>Sahariensis</i> et <i>intermissa</i>	Nabila Kabli, chercheuse en apidologie à l'INRA, Algérie.
17h00-17h45	Protège ton abeille !	Thérèse Moinnet, présidente de l'association Défi pour l'Environnement-Lions de France.
18h00-18h45	Rupture de couvain : méthode, retours d'expérience, ateliers	Lutter contre le varroa avec une rupture de couvain en été : Louis Pister, apiculteur professionnel retraité et président de la FNOSAD-LSA.



Informations pratiques

Hébergements

Une centrale de réservation dédiée aux congressistes a été mise en place en partenariat avec l'Office de Tourisme du Lot-et-Garonne.

Pour toute réservation, contactez Clément Bernatas au 05 53 66 08 65 ou via le site congres.tourisme-lotetgaronne.com/UNAF.



Les Gîtes de France Lot-et-Garonne proposent également un large choix d'hébergements sur : gites-de-france-47.com



Excursions

Des excursions en demi-journée ou en journée complète, avec repas inclus, seront proposées du jeudi après-midi au dimanche. Le programme détaillé sera communiqué à partir de la mi-juin.



Soirées et animations

La soirée gasconne du **vendredi 2 octobre**, à partir de 19 heures, réunira les participants autour de repas préparés par les producteurs paysans présents tout au long du congrès. L'animation, fidèle à la tradition festive du Sud-Ouest, sera assurée au son des bandas pour offrir un moment chaleureux et convivial.

Pour clôturer ces trois journées d'échanges, une soirée de gala le **samedi 3 octobre** réunira exposants, collectivités, partenaires et mécènes autour d'un repas du terroir, véritable symbole de convivialité et de partage. La soirée sera animée par un orchestre symphonique de 40 musiciens, offrant un moment festif rythmé par des danses et des chansons. Ce temps fort sera également l'occasion de remettre les prix du concours photo et du concours de l'innovation, de remercier nos partenaires et bienfaiteurs, et de célébrer trois anniversaires majeurs : les 10 ans d'APlciité®, les 20 ans du programme Abeille, Sentinelle de l'Environnement® et les 80 ans de l'UNAF.



Restauration

Plusieurs formules de restauration seront proposées aux congressistes, conférenciers, exposants et visiteurs. Un traiteur réputé du département, J.-N. Ossard, installé à Fauillet depuis 1997, assurera une partie de la restauration. Des producteurs paysans sélectionnés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture seront également présents, proposant des repas mettant à l'honneur les produits du terroir, accompagnés de boissons élaborées dans le département. Chaque proposition culinaire offrira une découverte authentique et conviviale des saveurs locales.



Les menus des déjeuners des jeudi, vendredi, samedi et du dîner de gala

DÉJEUNER DU JEUDI 1 ^{er} OCTOBRE	DÉJEUNER DU VENDREDI 2 OCTOBRE	DÉJEUNER DU SAMEDI 3 OCTOBRE	LE DÎNER DE GALA DU SAMEDI 3 OCTOBRE
Salade de brocolis et poires rôties, oignons frits et crémeux de jeunes carottes	Patate douce rôtie au miel, crumble de fruits secs et lardons grillés, jeune mesclun et vinaigrette au miel	Tartare de bar aux agrumes, jeunes pousses et perles de poivrons confits	Marbré de foie gras confit, fine piperade à l'huile d'olives
Axoa de veau du Sud-Ouest, pommes vapeur	Tajine de poulet aux abricots et carottes confites, riz blanc	Filet mignon de porc aux pruneaux, et légumes d'automne juste croquants	Pavé de bœuf « Blonde d'Aquitaine » grillé aux sarments de vigne, jus corsé aux truffes du Périgord
<i>La note régionale : pruneaux d'Agen à l'armagnac</i>	<i>La note régionale : noisettes et amandes du Lot-et-Garonne</i>	<i>La note régionale : confiture de fraises du Lot-et-Garonne</i>	Mille-feuille de patates douces et légumes juste poêlés
			Assiette des saveurs fromagères brebis des Pyrénées
			Finger aux amandes du Lot-et-Garonne, compotée de poires Williams, cacao et fleurs de sel
			Café / pruneaux au chocolat noir

Congrès européen de l'apiculture à Agen les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre 2026



LES MIELLÉES DEVIENNENT-ELLES PLUS IMPRÉVISIBLES ?

Une question d'actualité au lendemain d'une récolte exceptionnelle

Si vous posez aujourd'hui la question à de nombreux apiculteurs français, ils vous répondront probablement : « Pourtant, cette année l'acacia a été extraordinaire ! »

De la Nouvelle-Aquitaine au Centre-Val de Loire, en passant par une grande partie du Grand Est, les retours de terrain convergent : la campagne 2026 restera sans doute comme une très belle année pour le miel d'acacia. Les colonies étaient fortes, la floraison abondante et, surtout, la météo est restée favorable pendant la période de butinage. Beaucoup d'apiculteurs rapportent des récoltes qu'ils n'avaient plus observées depuis plusieurs années.

Ce constat pourrait sembler contredire l'idée d'une plus grande imprévisibilité des miellées. Pourtant, il l'illustre parfaitement.

Car ce qui frappe aujourd'hui les apiculteurs n'est pas tant une baisse régulière des récoltes qu'une variabilité croissante entre les années. Une saison exceptionnelle peut succéder à une campagne médiocre. Une miellée annoncée comme prometteuse peut être compromise en quelques jours. À l'inverse, une année que l'on croyait difficile peut finalement réserver de bonnes surprises.

Les observations des apiculteurs sont aujourd'hui corroborées par de nombreux travaux scientifiques : les floraisons évoluent, les conditions météorologiques deviennent plus contrastées et les facteurs qui déterminent les miellées semblent plus instables qu'auparavant.

Des floraisons qui changent de rythme

Depuis plusieurs décennies, les chercheurs observent une avancée progressive des dates de floraison dans de nombreuses régions tempérées.

Des hivers plus doux et des températures printanières plus élevées accélèrent le développement de nombreuses espèces végétales. Fruitières, érables, aubépines ou colzas démarrent souvent plus tôt qu'autrefois. Les apiculteurs les plus expérimentés constatent eux-mêmes que certains repères

calendaires utilisés depuis des décennies deviennent moins fiables.

Le problème n'est pas uniquement l'avance des floraisons mais surtout leur irrégularité.

Un mois de février particulièrement doux peut stimuler fortement la végétation. Les colonies démarrent alors leur développement avec plusieurs semaines d'avance. Mais un épisode de gel tardif peut ensuite détruire une partie des fleurs ou réduire leur potentiel nectarifère.

Les chercheurs parlent de « désynchronisation phénologique » pour décrire ces décalages croissants entre le développement des plantes, les conditions météorologiques et l'activité des pollinisateurs.

Pour l'apiculteur, la conséquence est simple : le calendrier ne suffit plus. L'observation du terrain redevient essentielle.

Quand les fleurs ne produisent pas de miel

La présence d'une floraison abondante ne garantit pas une bonne récolte.

Cette réalité est bien connue des apiculteurs mais elle est aujourd'hui confirmée par plusieurs études montrant que la météo explique une grande partie des variations annuelles de production de miel.

Pour qu'une miellée soit réussie, plusieurs conditions doivent être réunies simultanément :

- une floraison abondante ;
- une production suffisante de nectar ;
- des températures favorables ;
- peu de pluie ;
- une activité normale des colonies.

Si l'un de ces paramètres fait défaut, la récolte peut être fortement réduite.

Les travaux menés sur plusieurs décennies montrent que les variations météorologiques expliquent parfois plus de 80 % des différences de rendement observées d'une année à l'autre.

L'apiculteur constate alors un phénomène déroutant : les fleurs sont présentes, parfois même très abondantes, mais les hausses restent désespérément légères.

Une sécheresse prolongée peut limiter fortement la production de nectar. À l'inverse, plusieurs jours de pluie consécutifs peuvent empêcher les abeilles d'exploiter une ressource pourtant abondante.

Comme le résumait souvent les anciens : « Une belle fleur ne fait pas forcément du miel. »



L'acacia : de la saison blanche à la récolte record

S'il existe une miellée qui symbolise cette nouvelle incertitude, c'est bien celle de l'acacia.

L'acacia possède toutes les qualités recherchées par les apiculteurs : une floraison abondante, un nectar généreux et un miel apprécié des consommateurs. Mais il présente aussi une faiblesse majeure : sa dépendance extrême à la météo.

Sa floraison ne dure souvent qu'une dizaine de jours.

Durant cette courte période, plusieurs facteurs doivent être réunis :

- absence de gel ;
- températures suffisamment élevées ;
- faible pluviométrie ;
- vent modéré.

Il suffit qu'un seul de ces paramètres soit défavorable pour compromettre la récolte.

Au cours des dernières années, de nombreux apiculteurs ont vu leurs espoirs anéantis par un épisode de gel printanier ou par quelques jours de pluie au moment de la floraison.

La campagne 2026 démontre toutefois qu'il ne faut pas confondre imprévisibilité et déclin.

Cette année, les conditions se sont alignées presque parfaitement dans de nombreuses régions françaises. Les colonies étaient populeuses, la floraison abondante et la météo favorable pendant la majeure partie de la période de butinage. Résultat : des récoltes parfois exceptionnelles, souvent bien supérieures à celles observées ces dernières années.

Cette réussite rappelle que les grandes miellées existent toujours. Ce qui change peut-être, c'est la difficulté croissante à les anticiper.

Ce que disent les apiculteurs européens

Les enquêtes réalisées auprès des apiculteurs européens montrent que beaucoup partagent le même constat.

En Grèce, en Espagne, en Italie ou en France, les professionnels évoquent de plus en plus souvent des saisons marquées par des contrastes importants.

Les témoignages recueillis dans plusieurs études scientifiques décrivent :

des printemps très précoces suivis de gels tardifs ;

des sécheresses estivales plus fréquentes ;

des miellées plus courtes mais parfois très intenses ;

des écarts de rendement importants d'une année sur l'autre.

L'un des experts interrogés dans une étude européenne résume parfaitement la situation :

« Ce qui était autrefois une bonne année est devenu une année exceptionnelle ; ce qui était autrefois une mauvaise année est devenu plus fréquent. »

Même si cette perception varie selon les régions et les productions, elle traduit une réalité observée dans de nombreux ruchers : l'incertitude devient un facteur de

conduite du cheptel à part entière.

Comment les apiculteurs s'adaptent

Face à cette évolution, les apiculteurs développent de nouvelles stratégies.

1 La première consiste à diversifier les ressources mellifères.

Dépendre d'une seule grande miellée augmente la vulnérabilité de l'exploitation. Les ruchers bénéficiant d'une succession de ressources – fruitiers, acacia, ronces, châtaignier, tournesol ou miellats – sont souvent plus résilients.

2 La seconde consiste à renforcer l'observation.

Les outils numériques jouent un rôle croissant. Les balances connectées permettent aujourd'hui de suivre en temps réel l'évolution des miellées et d'identifier rapidement les périodes favorables ou défavorables.

Enfin, les échanges entre apiculteurs deviennent de plus en plus précieux. Les réseaux locaux permettent souvent de détecter les évolutions des floraisons ou les effets d'un épisode météorologique avant même que les chiffres de récolte ne soient connus.

L'incertitude comme nouvelle norme

Les miellées n'ont jamais été parfaitement prévisibles. L'apiculture a toujours dépendu du climat, de la flore et du comportement des colonies.

Pourtant, les observations de terrain et les travaux scientifiques suggèrent que les conditions favorables à la production de nectar deviennent plus variables. Les floraisons évoluent, les épisodes météorologiques extrêmes se multiplient et les rendements fluctuent davantage selon les années.

La remarquable récolte d'acacia de 2026 en est finalement une excellente illustration.

Elle rappelle que les abeilles savent toujours produire des récoltes exceptionnelles lorsque tous les paramètres sont réunis. Mais elle montre également combien cette réussite dépend aujourd'hui d'un alignement parfois fragile entre météo, floraison et dynamique des colonies.

Hier, l'apiculteur pouvait souvent s'appuyer sur un calendrier relativement stable. Aujourd'hui, il doit observer les fleurs, le ciel et ses abeilles presque au jour le jour.

C'est peut-être cela, au fond, la nouvelle réalité des miellées : non pas moins de bonnes années, mais davantage d'incertitude entre les années exceptionnelles et les années décevantes.

Pierre VERGER.

Pour aller plus loin : Références bibliographiques

Études scientifiques

Beechler J., Dixon C., Williams G. et coll. (2024).

Climate variability and honey production: a review of the impacts of weather and climate on beekeeping. International Journal of Biometeorology, 68, 2339-2358.

Cette revue synthétise les connaissances actuelles sur l'impact des conditions météorologiques et du changement climatique sur les productions apicoles.

Kourgiantakis M. et coll. (2023).

Climate change and beekeeping: stakeholders' perceptions and adaptation strategies across Europe. Science of the Total Environment, 886, 163977.

Étude européenne analysant la perception des apiculteurs face aux évolutions climatiques et leurs stratégies d'adaptation.

Levy J. (1985).

Influence of weather on annual yields of honey. Journal of Agricultural Science, 105, 641-643.

Travail de référence montrant le rôle prépondérant de la météo dans la variabilité interannuelle des récoltes de miel.

Cook B.I., Wolkovich E.M., Parmesan C. (2012).

Divergent responses to spring and winter warming drive community-level flowering trends. Proceedings of the National Academy of Sciences, 109(23), 9000-9005.

Étude démontrant l'évolution des calendriers de floraison sous l'effet du réchauffement climatique.

Memmott J., Craze P.G., Waser N.M., Price M.V. (2007).

Global warming and the disruption of plant-pollinator interactions. Ecology Letters, 10(8), 710-717.

Travail pionnier sur les conséquences du changement climatique sur les interactions entre plantes et pollinisateurs.

Références techniques françaises

ITSAP – Institut de l'Abeille

InfoMiellées : observatoires des miellées de lavande et de châtaignier.

Les observatoires de miellées du réseau Résapi s'appuient sur des balances connectées réparties sur le territoire. Ils permettent de suivre les dynamiques de miellées et de constituer des séries de données précieuses pour analyser les liens entre météorologie, ressources mellifères et production de miel.

ADA France – Fédération nationale des Associations de Développement de l'Apiculture

Les enquêtes annuelles de production de miel constituent une source majeure pour analyser l'évolution des récoltes françaises et leurs disparités régionales.

FranceAgriMer

Observatoire du miel et de la gelée royale.

Publication annuelle fournissant des données économiques et techniques sur l'apiculture française : nombre de ruches, volumes produits, évolution de la filière et tendances de production.

UNAF – Union Nationale de l'Apiculture Française

Apiculture et changement climatique : un défi croissant pour les abeilles et les apiculteurs.

Synthèse des principaux impacts observés en France : irrégularité des miellées, modification des floraisons, sécheresses, gels tardifs et événements climatiques extrêmes.

ADA AURA (2024).

Retour sur les miellées du futur : mieux comprendre le changement climatique pour adapter ses pratiques.

Document technique particulièrement intéressant pour les apiculteurs souhaitant relier observations de terrain, évolution du climat et adaptation des pratiques apicoles. L'observatoire lavande y est notamment présenté comme une source unique de données sur l'évolution des miellées depuis plus de quinze ans.





SAG - 33
SYNDICAT APICOLE
DE LA GIRONDE



saïson
2026

COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Profession / retraité de :

Nom de l'exploitation :

- ☐ J'accepte de recevoir les newsletters du SAG par email
- ☐ J'accepte de recevoir la convocation pour l'AG par email
- ☐ Je souhaite figurer dans l'annuaire des adhérents producteurs
- ☐ Je souhaite figurer dans le réseau des cueilleurs d'essaims du SAG
- ☐ Je souhaite recevoir les newsletters de la Fédération apicole

- ☐ Professionnel
- ☐ Pluriactif
- ☐ Apiculteur familial

Nb Ruches :

NAPI :

SIRET :

Type de ruches :

.....

- ☐ Conventionnel
- ☐ Bio

ADHESION Cotisation syndicale : 23 € / Adhérent

Total 1

☐ **Affiliation UNAF - Assurance**



☐ **Affiliation SNA - Assurance**

Formule 1 : **0,10€** x Ruches =€

Assurance RC + Défense pénale et recours

Formule 2 : **1,65€** x Ruches =€

Formule 1 + Incendie + événements climatiques + Catastrophe + vol-vandalisme

Formule 3 : **2,80€** x Ruches =€

Formule 2 + remboursement sinistre supérieur

Eco-contribution : **0,12€** x Ruches =€

Affaires juridiques : **0,15€** x Ruches =€

Pack Bronze : **0,45 €** x Ruches =€

Pack formations, événements, webinaires + Assurance RC + Eco-contribution

Pack Argent : **1,75 €** x Ruches =€

Pack Bronze + Assurance défense pénale et recours + incendie + tempête + Inondation

Pack Or : **3,50 €** x Ruches =€

Pack Argent + Assurance vol + détérioration

Total 2 Assurance

Abonnement revue UNAF **Abeilles & Fleurs** / Papier **31 €**

Abonnement revue UNAF **Abeilles & Fleurs** / Numérique **18 €**

Abonnement revue SNA **L'Abeille de France** / Papier + numérique **31 €**

Abonnement revue SNA **L'Abeille de France** / Numérique **18 €**

Abonnement revue FNOSAD **La Santé de l'Abeille** (limite 30/06/26) **22 €**

Abonnement revue ANERCEA **Info-Reines** (limite 10/02/2026) **37 €**

Je souhaite recevoir les numéros du Bulletin du SAG par courrier **5 €**

Ouvrage 150 ans du SAG « **Aux origines du SAG** » : **20 €**

Je fais un **Don** au SAG : **libre**

REVUES & OPTIONS

Total 3

À : Le :

Signature

Total 1+Total 2+Total 3

ADHESION SAG 2026 (obligatoire)

- **Cotisation Syndicale SAG** : La cotisation est obligatoire pour adhérer au Syndicat Apicole de Gironde. Elle permet aux bénévoles du Conseil d'Administration d'assurer le fonctionnement et les projets du Syndicat et finance l'adhésion du SAG aux fédérations nationales UNAF et SNA.

Règlement par chèque :

à l'ordre du SAG en copie du présent formulaire
complété et signé, envoyé à :
Mme Dominique BONIFACE
11 ch. Du Moulin de Debat, 33770 SALLES

De préférence par virement :

ASS SYNDICALE APICOLE GIRONDE
IBAN : FR76 1330 6002 7423 1256 2212 741
BIC : AGRIFRPP833
Votre Nom/Prénom dans le libellé du virement

Coordonnées / Consentements

- **Réseau des Cueilleurs d'essaims** : Réseau Whatsapp des cueilleurs + annuaire diffusé sur le site web sag33.com et mis à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande.
- **L'Annuaire des adhérents producteurs** : le SAG diffuse sur son site web un annuaire pour faciliter la mise en relation du grand public avec les adhérents producteurs qui souhaitent faire la promotion de leurs produits. Annuaire mis à jour annuellement à date anniversaire des adhésions ou sur simple demande. **Tout apiculteur commercialisant sa production doit indiquer son numéro de SIRET**
- **Newsletter des fédérations apicoles** : En cochant cette case, vous nous autorisez à communiquer votre adresse email à la fédération de votre choix afin de recevoir directement leurs newsletters

ASSURANCES - ATTENTION : une seule formule au choix

Vous êtes assuré(e) jusqu'au 31 décembre de chaque année. Le nombre de ruches assurées doit être identique à celui déclaré auprès de la D.G.A.L. la déclaration sera demandée en cas de sinistre.



Affiliation UNAF - Assurance

OU

Affiliation SNA - Assurance



Formule 1 : Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole. Défense pénale et recours.

Formule 2 : Formule 1 + Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie / explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain...), transport. Catastrophes Naturelles. Vol et vandalisme. Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09 - 112,50 € le reste de l'année

Formule 3 : Formule 2 incluant un remboursement bien supérieur - Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 - 187,50 € le reste de l'année

Redevance Eco-contribution : Ce service concerne exclusivement les personnes commercialisant des produits de la ruche titulaire d'un numéro SIRET.

Cotisation pour affaires juridiques : pour rappel cette cotisation a été votée par l'Assemblée Générale du 23 février 2002. Elle n'a jamais été augmentée et s'avère plus que jamais nécessaire pour continuer à défendre l'apiculture et l'abeille.

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.unaf-apiculture.info/>

Pack Bronze : prise en charge par le SNA de la couverture assurance en RC apicole – Défense pénale et Recours à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration de ruches de l'adhérent + L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit + L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit + l'accès aux webinaires du SNA + prise en charge de l'éco-contribution par le SNA à la hauteur du nombre de ruches cotisantes

Pack Argent : le Pack Bronze + L'assurance Incendie + Tempête + Inondation.

Pack Or : Le pack Argent + L'assurance Vol + Détérioration.

« Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site : [snapiculture.com/conditions-generales-et-franchises-des-assurances-apicoles-2026/](https://www.snapiculture.com/conditions-generales-et-franchises-des-assurances-apicoles-2026/)

Je donne à L'Abeille de France procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception. À ce titre, je m'engage à : 1. Indiquer pour 2025 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches. 2. Régler le montant d'un des packs (Bronze ou Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution. 3. Accepter les contrôles externes réalisés par LEKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire. Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des pots de miel

RECHERCHE APICULTEURS

PARTENAIRES POUR ANIMATIONS

Le Syndicat Apicole de la Gironde et le Rucher école des Sources et du Parc Bordelais sont fréquemment sollicités par différents acteurs public/privé pour animer des événements, formations, présentations....

Nous avons à cœur d'intervenir à Cestas et sur la communauté de commune du fait de notre relation avec les équipes de la mairie et compte tenu du partenariat qui nous lie, mais il est impossible pour l'équipe de bénévoles de répondre à toutes les sollicitations.

De plus, certaines sollicitations engendrent la facturation de la prestation et nous préférons que ces activités bénéficient à nos adhérents, acteurs de la filière.

Aussi, si vous êtes équipés pour recevoir du public, animer des formations, organiser des événements en lien avec l'apiculture et les produits de la ruche, faites vous connaître par un email sur contact@sag33.com ou directement sur le formulaire du site.

PETITES ANNONCES

Vous vendez, louez, donnez, échangez, ... Cette section est la vôtre :

A VENDRE D'OCCASION : Prix 150 euros net

- 3 RUCHES
- 4 HAUSSES
- 4 NOURRISSEURS
- 4 CADRES DE MIEL
- 1 FUMOIR
- 1 EMBEDDER (roue d'engrenage)

CONTACTER Nathalie G. 06 35 26 43 98
Süleyman B. 06 11 89 39 19



A VENDRE :

Collecteur entonnoir en acier galvanisé (neuf) : 30€
Contactez Patrick Vadier / Téléphone: 0688946792
E-mail: rucher.elliott@gmail.com



COURRIER DES ADHÉRENTS

- Vous souhaitez décrire une observation, une pratique apicole, un comportement,
- Vous souhaitez présenter du matériel, des expérimentations
- Vous avez des questions sur vos pratiques, des questions d'ordre général sur l'apiculture,...

Tous les prétextes apicoles sont bons, alors n'hésitez pas ! Envoyez-nous toutes vos contributions sur le formulaire : <https://sag33.com/contact/> ou par mail à contact@sag33.com

Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas publier les courriers qui ne seraient pas en lien avec l'apiculture ou qui ne rentreraient pas dans la ligne éditoriale du Bulletin.



TOUT LE MATÉRIEL POUR VOTRE MIELLERIE

Thomas
apiculture

REMISES SPÉCIALES POUR DES COMMANDES GROUPÉES AVEC LE SAG33

Commencez l'extraction en toute sérénité



**Extracteur à miel manuel Radia Prinox
9 cadres de hausse en radiaire**

Mécanisme d'entraînement en acier
et 3 grilles tangentielles amovibles
incluses.

Réf. P106

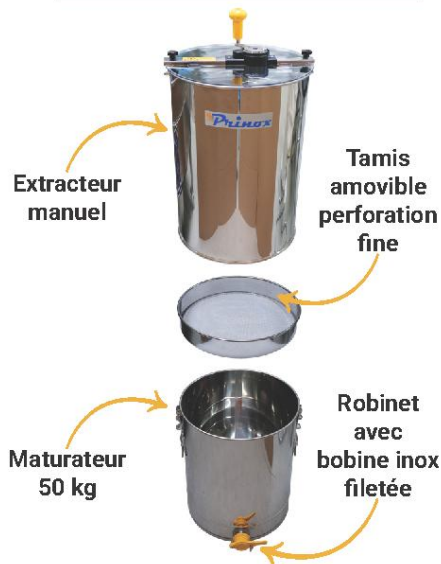


**Extracteur à miel électrique Radia Prinox
9 cadres hausse en radiaire**

Moteur à variation de vitesse et 3 grilles
tangentielles amovibles incluses.

Réf. P109

www.thomas-apiculture.com



**Extracteur
manuel**

**Tamis
amovible
perforation
fine**

**Maturateur
50 kg**

**Robinet
avec
bobine inox
filétée**

**Extracteur et maturateur à miel Prinox
4 cadres Dadant hausse - 2 Lgth/Warré**
Mécanisme d'entraînement en acier.
Réf. P122

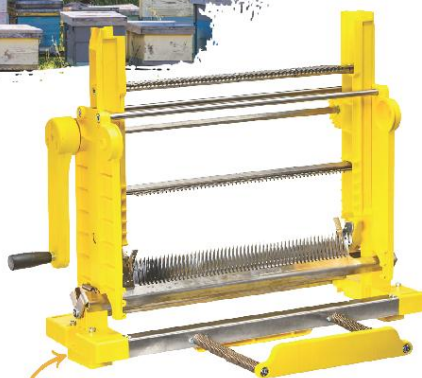
Optimisez votre production de miel



Tetra-combi «tout en un»

- Machine à désoperculer « Désoperse » manuelle
- Panier perforé à opercules inox et stockage cadres
- Extracteur intégré Thomas 9 cadres Ddt hausse manuel ou électrique
- Bac centralisateur inox Thomas

Bac fabriqué en France, garantie 3 ans



**Machine à désoperculer pour cadres
de hausse Dadant**

Montable sur tous nos bacs.

Réf. ME1129 Vidéo de présentation :



Scannez pour
voir la vidéo



**Bac Tetraplus : la miellerie Thomas intégrée
(Réf. D1000)**

- Bac inox fabrication Thomas
- Poste de désoperculation et de stockage des cadres avec panier perforé à opercules inox
- Extracteur Thomas électrique 20 cadres intégré avec rampe d'accélération programmée
- Peut recevoir les machines à désoperculer Caillas, Désoperculette, Oper'cut et Désoperse

Bac fabriqué en France, garantie 3 ans

REMISES SPÉCIALES POUR DES COMMANDES GROUPÉES AVEC LE SAG33

THOMAS APICULTURE FARGUES-DE-LANGON - ZA DE CALAY, 69 ROUTE DE CALAY, 33210 FARGUES-DE-LANGON

TEL : 05 56 63 55 52 E-MAIL : LANGON@THOMAS-APICULTURE.COM